

Le SEDIF s'engage dans le débat public sur l'eau potable en Île-de-France

DÉBAT PUBLIC SUR L'EAU POTABLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Du 20 avril au 20 juillet 2023



Organisé sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), le débat public sur l'eau potable en Île-de-France se déroulera du 20 avril au 20 juillet 2023. Il sera l'occasion pour le SEDIF de dialoguer sur les enjeux franciliens liés à l'eau potable dans les décennies à venir avec les usagers, dans un contexte médiatique marqué par les inquiétudes vis-à-vis des pollutions affectant l'eau du robinet.

Afin de produire chaque jour 775 millions de litres d'eau du robinet, le SEDIF puise dans les eaux de surface, qui contiennent un certain nombre de micropolluants pouvant potentiellement affecter la santé des usagers : métabolites de pesticides, perturbateurs endocriniens, microplastiques, ou encore résidus médicamenteux.

Bien que l'eau distribuée par le Service public de l'eau soit conforme aux seuils sanitaires aujourd'hui en vigueur, les filières de traitement de ses usines ne permettent pas encore d'éliminer au maximum ces micropolluants. Par ailleurs, les progrès scientifiques amènent à caractériser la présence et la nocivité de nouveaux micropolluants dans l'eau prélevée, comme l'illustrent les récents débats médiatiques autour du Chlorothalonil ou des « polluants éternels » (les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, dites PFAS).

C'est pourquoi, le SEDIF envisage de mettre en place une filière membranaire haute performance dans ses usines, afin de répondre à un triple objectif :

- **sanitaire**, avec l'élimination d'un maximum de micropolluants de l'eau distribuée ;
- **environnemental**, en diminuant la consommation de produits d'entretien et d'eau en bouteille plastique* ;
- **économique et énergétique**, car la distribution d'une eau moins calcaire permettra une réduction de la consommation d'énergie à l'échelle du territoire du SEDIF et allongera la durée de vie des appareils électroménagers des usagers*. →



→ Le SEDIF s'engage aujourd'hui pleinement dans ce débat, qui permettra de fournir au public les informations complètes sur ce projet industriel et d'en expliquer les ressorts et impacts. Les différents moments de rencontres et ateliers qui seront organisés dans ce cadre jusqu'au 20 juillet permettront au SEDIF de recueillir les points de vue argumentés, de manière contradictoire, sur son projet. Les observations du public seront étudiées avec le plus grand soin par ses élus.

L'ensemble des documents d'information élaborés par le SEDIF est accessible sur le site du débat public : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

**Étude réalisée par le cabinet In Extenso Innovation Croissance pour le SEDIF.*



À PROPOS

SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) regroupe 133 communes de la région parisienne et assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens. Ses usines principales, situées sur les grands cours d'eau franciliens (Seine, Marne, Oise), produisent quotidiennement plus de 740 000 mètres cubes et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de canalisations couvre au total 8000 kilomètres, soit la distance Paris-Pékin. Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, Vice-président de la Métropole du Grand Paris et Maire d'Issy-les-Moulineaux.

www.sedif.com



CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
01 53 45 42 13 / 06 27 26 50 16
g.destordeur@sedif.com



@SyndicatEauxIDF